

Nature du diplôme : diplôme national ou diplôme d'Etat

- Code NSF : 234 : Travail du bois et de l'ameublement
- Code RNCP : 35974
- Code CPF : 334066

LA FORMATION : PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Le titulaire du CAP menuisier installateur est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié de la menuiserie et de l'agencement.

Il intervient sur des chantiers concernant des constructions neuves ou en réhabilitation pour installer différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure et dans le cadre de la mise en oeuvre d'ouvrages de menuiserie (portes, fenêtres, volets, parquets, escaliers...) et d'agencement de pièce, bureau, cuisine, salle de bains, magasin, salle d'exposition, lieux de réunion et d'accueil de public... (mobilier, rangement, plafond décoratifs, façades murales) en bois et matériaux dérivés.

Le titulaire du CAP menuisier installateur exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises. Le secteur économique correspond aux entreprises qui installent des ouvrages de menuiserie, aménagement et agencement en bois et matériaux dérivés ou associés. Les ouvrages ainsi constitués participent aux fonctions de second oeuvre, aménagement et agencement des locaux privés ou publics.

On trouve en amont :

- Le secteur d'activités de la fabrication des produits manufacturés pour le bâtiment (parquet, lambris, portes et fenêtres, mobiliers d'agencement, matériaux divers produits d'étanchéité et d'isolation, techniques de fixation).
- Le secteur d'activités de la menuiserie de fabrication..

PRE REQUIS

Habilité manuelle, rigueur et précision.
Travail en équipe.
Bonne condition physique.

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 16 à 29 ans révolus ou avoir 15 ans et sortir de 3ème sans condition de diplôme.
- Salariés déjà en poste en entreprise et demandeurs d'emploi dans le cadre de la formation professionnelle continue.
- Accessible aux personnes en situation de handicap
- Dossier de préinscription en ligne.
- Entretien individuel / Test de positionnement

COÛT PAR PARTICIPANT

La formation est gratuite pour l'apprenti et/ ou son représentant légal : aucune somme ne peut être demandée. Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles (à défaut, fixation du coût par décret). Les frais liés à la pension (internat et restauration) et à la cotisation à l'association apparaissent dans le contrat financier et sont à la charge de l'apprenti et/ ou son représentant légal.

Coût de la formation pour les stagiaires de la formation professionnelle continue sur devis.

★ DURÉE DE LA FORMATION : 2 ANS EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Formation de 840 heures dispensées sur 24 semaines de 35 heures ou 2 ans en apprentissage : 24 semaines à la MFR – 79 semaines en entreprise.

La durée de la formation peut être réduite à 1 an en fonction des profils des candidats et dans le cadre de la formation professionnelle continue.

★ CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement professionnel

UP1 Préparation de la mise en oeuvre sur chantier

UP2 Mise en oeuvre d'un ouvrage sur chantier
Chef d'œuvre

Enseignement général

UG1 Français et Histoire - Géographie

- Enseignement moral et civique. UG2

Mathématiques Sciences physiques et

chimiques. UG3 Éducation physique et sportive.

UG4 Prévention santé environnement – SST.

UG5 Langue vivante étrangère.

Arts Appliqués.

Dispense des matières générales pour toutes les personnes titulaires d'un diplôme de l'Education Nationale

★ POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- CAP Menuisier Fabricant en 1 an (MFR Margencel).
- CAP Charpentier en 1 an (MFR Margencel).
- CAP Couvreur en 1 an (MFR Margencel).
- BP Menuisier (MFR Margencel).
- Bac Pro Technicien Constructeur Bois (MFR Margencel).
- BAC Pro Technicien Menuisier Agenceur.
- MC parqueteur ou MC plaquiste.
- CAP arts du bois, ébéniste, menuisier en sièges, constructeur d'ouvrages du bâtiment en aluminium, verre et matériaux de synthèse.

L'emploi correspond aux activités de mise en oeuvre les plus courantes dans les domaines de la menuiserie, du mobilier et de l'agencement.

Evolution vers des emplois de chef d'atelier, chef d'équipe, chef de chantier, artisan indépendant.

★ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie de l'alternance est une pédagogie de l'intérêt et du concret.

La formation est centrée sur les motivations et l'engagement du jeune.

Atelier menuiserie, salles de classe, salle informatique.

La formation sera animée par des formateurs, chacun titulaire d'un diplôme de la spécialité, et de formateurs en enseignement général autorisés à enseigner.

★ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour l'ensemble des épreuves, les apprentis seront évalués en CCF (Contrôle Continu en cours de Formation).

Les stagiaires de la formation professionnelle continue seront présentés aux épreuves ponctuelles terminales.



Pour plus de détails, consulter notre site
<https://www.mfr-margencel.fr>

CFA-MFR LES 5 CHEMINS

Formations par Apprentissage dans les métiers du Bois, de la Maintenance Automobile et du Cuir

2, Chemin des Etrepets • 74200 Margencel • 04 50 72 63 44 • mfr.margencel@mfr.asso.fr • www.mfr-margencel.fr